



ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ GARE DES GRESILLONS

DOSSIER DE REALISATION

Synthèse des observations du public dans le cadre de la participation du public par voie électronique

JUIN 2026

Sommaire

- L'objet de la participation du public par voie électronique**
- Les modalités de la participation du public**
- La synthèse des observations**

L'objet de la participation du public par voie électronique

Au cœur d'un secteur ayant fait l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation intercommunale (OAP) au PLUi approuvé le 26 juin 2025 par le conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, le contexte urbain de la ZAC Gare des Grésillons est marqué par l'arrivée future d'une nouvelle gare du Grand Paris Express (ligne 15 ouest) en interconnexion avec le RER C et la mutation des terrains déjà engagée à Asnières-sur-Seine vers une destination principalement résidentielle tandis qu'à Gennevilliers il est prévu de maintenir et renforcer la vocation économique .

Ainsi à l'échelle de ce secteur intercommunal les enjeux et objectifs déclinés dans l'OAP précitée sont les suivants :

- Revitaliser le quartier de gare
- Promouvoir une ville intense
- Densifier au profit de la transition écologique
- Promouvoir une ville ouverte et inclusive
- Diversifier les fonctions urbaines complémentaires
- Conforter la vocation économique et productive du secteur
- Proscrire l'implantation de la logistique
- Optimiser les flux
- Renforcer la place et le maillage viaire dévolue aux piétons et aux modes actifs
- Favoriser la connexion du secteur à la Seine et aux autres quartiers
- Poursuivre la désimperméabilisation du secteur en renforçant la place du couvert végétal

D'une superficie de 25 hectares environ, la ZAC Gare des Grésillons, créée par une délibération du conseil municipal de Gennevilliers en date du 14 décembre 2016 est délimitée à l'ouest par la RN 315, à l'est par la voie ferrée du RER C et au sud par l'avenue des Grésillons qui marque la limite entre Gennevilliers et Asnières-sur-Seine.

A l'échelle de la ZAC Gare des Grésillons, les orientations sont les suivantes :

- Diversifier l'offre foncière
- Renforcer l'activité productive
- Favoriser les continuités écologiques
- Requalifier l'espace public afin de mieux structurer les réseaux viaires, hydrauliques et paysagers pour accueillir de nouveaux usages décarbonés.

En matière de programmation, les objectifs généraux à l'échelle de la ZAC visent à développer des projets pérennes et attractifs, maintenir une diversité d'entreprises et d'industries, accueillir des bureaux d'accompagnement et des locaux de formation.

-Industrie :	77 047 m ² de surface de plancher (SDP)
-Bureaux :	28 739 m ² de SDP
-Commerce/Service :	3 281 m ² de SDP
-Etablissement de formation :	9 325 m ² de SDP
-Total :	118 392 m ² de SDP

Outre le programme des équipements publics, le programme global de construction, les modalités prévisionnelles de financement, le dossier de réalisation comprend l'étude d'impact.

L'ensemble de ces éléments accompagné de l'avis de la MRAe et du mémoire en réponse sont soumis à la participation du public par voie électronique.

-Les modalités de la participation du public

Les modalités de participation du public qui ont été définies par l'arrêté n°2026/69 du président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en date du 24 avril 2026 furent les suivantes :

. Du 20 mai au 19 juin 2026, il a été procédé à une participation du public par voie électronique sur le projet d'étude d'impact et sur les autres pièces constitutives du projet de dossier de réalisation de la ZAC Gare des Grésillons.

. Un avis faisant connaître l'ouverture de la participation du public a été publié quinze jours avant le début de la consultation dans deux journaux en date du 5 mai 2026 (Les Echos et Le Parisien).

. Cet avis a été affiché au siège de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, en Mairie de Gennevilliers ainsi que sur leurs sites internet respectifs.

. Le dossier soumis à participation du public par voie électronique était consultable sur le site dédié suivant :

ppve-zac-des-gresillons@mail.registre-numerique.fr

. Un registre dématérialisé a été mis à disposition à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/ppve-zac-des-gresillons>

-La synthèse des observations

Aucune observation n'a été déposée sur le registre dématérialisé .

